



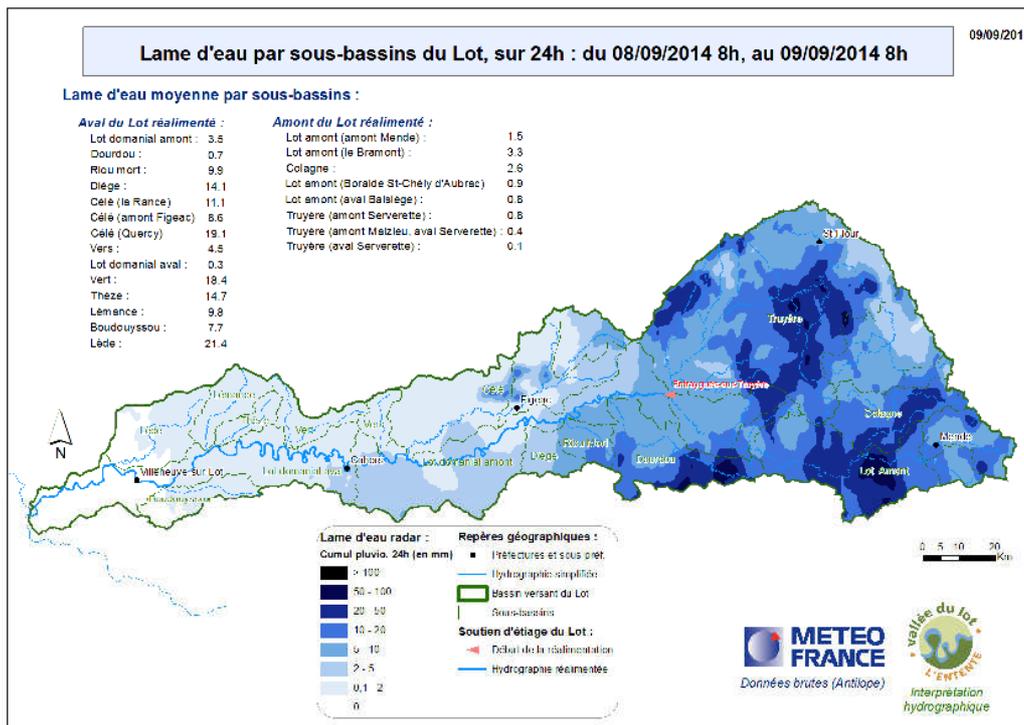
Le 11 septembre 2014

Suivi de l'étiage 2014 du bassin du Lot – Soutien d'étiage du Lot domanial – Bulletin n°12

La campagne 2014 de soutien d'étiage du Lot domanial, a débutée mardi 1er juillet, 8h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre **EDF et l'Entente Lot**, depuis 1989 (26^e campagne consécutive).

Vous trouverez ci-dessous la dernière consigne* de débit minimal envoyé à EDF, ce jeudi, par l'Entente Lot. Vous retrouverez également quelques informations synthétiques sur les débits du Lot domanial, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://laviedelariviere.bassinulot.fr>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.bassinulot.fr>, notamment les lames d'eau radar quotidienne sur le bassin :



Cumul pluviométrique journalier (sur 24h) le plus important depuis le dernier bulletin (le seul):

Pluie cumulée du 08 au 09 septembre 2014 (sur 24h)

<http://etiage.bassinulot.fr>

D'autres données météo, mises à dispositions en temps réel et gratuitement, sur : <http://meteo.bassinulot.fr>



Constats et commentaires :

Pluviométrie sur le bassin :

Poursuite d'un temps sec depuis le dernier bulletin, avec des températures estivales durant l'après-midi, mais avec un abaissement nocturne des températures. Excepté mardi 9 septembre, où des orages violents se sont abattus sur le bassin du Lot, particulièrement à la limite Aveyron-Lozère, dans l'amont du bassin.

Prévision d'un temps sec jusqu'à lundi, et le retour d'un temps plus perturbé à partir de mercredi prochain.

Hydrologie du bassin :

L'humidité relative de cet étiage permettent de n'avoir qu'un seul Débit d'Objectif d'Etiage (DOE) de franchis sur le bassin du Lot, au niveau de Casseneuil (47) sur la Lède (à suivre sur etiage.bassindulot.fr) : Toutefois d'autres DOE sont en passes d'être franchis : le Vert (46), la Truyère à Serverette (48 – qui a vu brièvement son DOE être franchis)

Niveaux des grandes retenues hydroélectriques (d'où provient le soutien d'étiage) :

Les côtes touristiques des 3 retenues hydroélectriques disponibles pour le soutien d'étiage (Castelnau-Lassouts, Maury et Grandval) ont toutes été respectées durant la totalité du maximum touristique (1^{er} juillet au 31 août) de l'année 2014. Et cela malgré la vidange de la retenue de Sarrans. Le caractère pluvieux de l'étiage additionné à une gestion anticipée et économe des volumes de la part d'EDF et de l'Entente Lot ont permis d'atteindre ces objectifs.

Les côtes touristiques sont données en tant que niveau de référence, étant donné la sortie du maximum touristique de juillet/août. A noter que Castelnau-Lassouts et Grandval sont au-dessus, et que Maury vient seulement de franchir ce seuil.

RAPPEL :

L'année 2014 est marquée par la vidange complète de la retenue hydroélectrique de Sarrans et par l'abaissement de celle de Grandval, pour protéger le chantier de Sarrans. Les retenues restantes du soutien d'étiage, Maury et Castelnau-Lassouts, sont en revanche au maximum, comme annoncé lors des précédentes réunions sur la gestion du soutien d'étiage 2014 (voir plus d'infos sur : <http://sarrans2014.bassindulot.fr>).

Variations de débits sur le Lot réalimenté :

Le débit naturel reconstitué** à l'aval immédiat d'Entraygues était en moyenne de 22 m³/s sur les 7 derniers jours (en baisse de 3 m/s par rapport à la semaine précédente – 28 m³/s pour hier 10/09). Ce qui est toujours légèrement supérieur à la moyenne pour la saison. Il devrait toutefois continuer à diminuer dans les 7 prochains jours.

Depuis le dernier bulletin les débits mesurés à Entraygues-sur-Truyère sont globalement stables (36 m³/s en moyenne).

Quasiment aucun passage à hauteur de la consigne de soutien d'étiage n'est à relever (6h durant le 06/09). Les débits restent nettement supérieurs à la consigne minimum.

Ces débits conséquents (proches de 20 m³/s en permanence) ont été optimaux sur l'ensemble du linéaire du Lot réalimenté. En revanche le seul passage à hauteur de la consigne (6h durant le 06/09) a amené le



franchissement temporaire du débit de crise (DCR) de Faycelles (12/46). Des débits inférieurs au DOE de Coutet (47) furent également constatés peu après (08/09). En revanche la situation est restée bonne, d'après les données mesurées, sur les autres stations.

Besoins en eaux :

Rappel : Il n'y a, d'après les éléments recensés, pas d'évolution sensible dans la demande en eau par rapport à l'année précédente.

Les besoins en eau sont globalement revenus dans la normale, même si certaines cultures peuvent encore être consommatrices, particulièrement en cas de journées chaudes.

Par ailleurs, la population saisonnière revient progressivement à la normale (cf. prélèvements en eau potable supplémentaires).

Soutien d'étéage d'affluents du Lot :

Le soutien d'étéage de la Colagne, depuis Charpal (Lozère) par la mairie de Mende, a débuté au 23/06 (160 l/s) avant d'être abaissé depuis le 30/06 (65l/s).

Il a brièvement repris du 05/09, 10h (passage à 200l/s), au 10/09 (retour à 60l/s).

Il n'y a pas d'inquiétude particulière vis-à-vis des volumes disponibles.

Consigne* de soutien d'étéage du Lot :

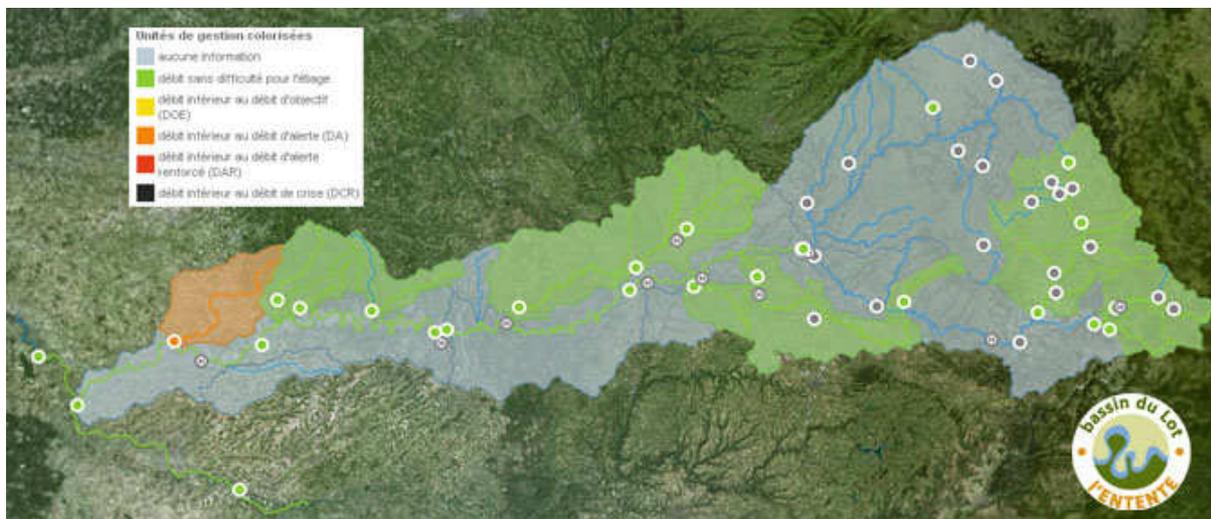
Compte tenu d'une situation stable, la consigne n'a pas évoluée.

A noter qu'une vigilance doit se maintenir sur le Lot réalimenté, de manière systématique, en cas d'alignement des débits à Entraygues-sur-Truyère (12) sur la consigne de soutien d'étéage.

Prochain bulletin (au plus tard) : jeudi 18 septembre 2014

Merci de tenir informé dès que possible l'Entente Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain : Contact :

Christophe ORTH, c.orth@valleedulot.com



Cartographie du franchissement des DOE du bassin du Lot : au 10/09/2014

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>

Précisions & glossaire :

* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est actuellement de 6 m³/s. La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



Bulletin d'information de l'Entente Lot du 11/09/14 :



	Date du jour										Début de la nouvelle consigne									
	4/9	5/9	6/9	7/9	8/9	9/9	10/9	11/9	12/9	13/9	14/9	15/9	16/9	17/9	18/9	19/9	20/9	21/9	22/9	23/9
Consigne EntenteLot à Entraygues-aval (12)	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Entraygues-aval (12)	36,5	40	18,4	27,4	50,4	37,5	41,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cahors (EDF) (46)	49,6	40,4	41,3	25,1	36,0	54,5	42,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coutet (EDF) (47)	**	**	**	30,8	24,4	53,1	49,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Aiguillon (47)	39,5	47,8	39,9	33,5	25,2	48,0	49,5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Source : DREAL Midi-Pyrénées / EDF

Cotes des retenues : **A titre informatif, étant donné la fin de la période touristique max.**

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)	Bilan des 30 derniers jours (en m)
Castelnau-Lassouts	11 sept.	413,58	+3,08	+0,49	+0,05
Sarrans	11 sept.	583,18	-0,32	-1,85	-3,51
Maury	11 sept.	729,82	+3,82	-0,55	-1,10
Grandval	11 sept.	729,82	+3,82	-0,55	-1,10

Source : EDF



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)

297, rue Saint-Géry 46000 Cahors

<http://letiage.bassinlot.fr>



11/09/2014

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2014

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES

(aval de la confluence Lot-Truyère)

Bulletin n° 12

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **12** m³/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

LUNDI 15 SEPTEMBRE 2014, 8 heures

**Cette consigne "débit" est valable
jusqu'au **LUNDI 22 SEPTEMBRE** 8 h.
(sauf en cas de Consigne modificatrice)**

Christophe ORTH
Chargé du soutien des étiages
c.orth@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
 - G. E. H. Lot-Truyère
 - Groupement Vallée d'Olt
 - U.P. Centre
- Fax 04 78 94 54 50
Fax 04 71 46 82 90
Fax 05 65 51 11 90
Fax 05 55 38 78 38

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT : 12, 46, 47
- CONSEIL GENERAL : 12, 15, 46, 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE